

BILAN des PRODUCTIONS de PÊCHE
de la Basse-Normandie
en 1994

Comité Régional des Pêches de Basse-Normandie

Juillet 1995

RES
357

~~F839~~
6244

SOMMAIRE

CONTEXTE GENERAL

A - LA PRODUCTION TOTALE

B - LA PRODUCTION PAR CLPM

C - LA PRODUCTION EN CRIEE

D - LA PRODUCTION HORS-CRIEE

E - LES PRINCIPALES ESPECES DE B.NORMANDIE

CONTEXTE GENERAL

Les bulletins statistiques édités aujourd'hui par le FIOM ne prend en considération qu'une partie des productions de la pêche, en l'occurrence les débarquements vendus dans les criées. Ainsi, de nombreuses espèces échappant à ce circuit restent inconnues en matière de statistique officielle, et il devient urgent d'intervenir au plan régional pour présenter une production élargie à l'ensemble des producteurs bas-normands.

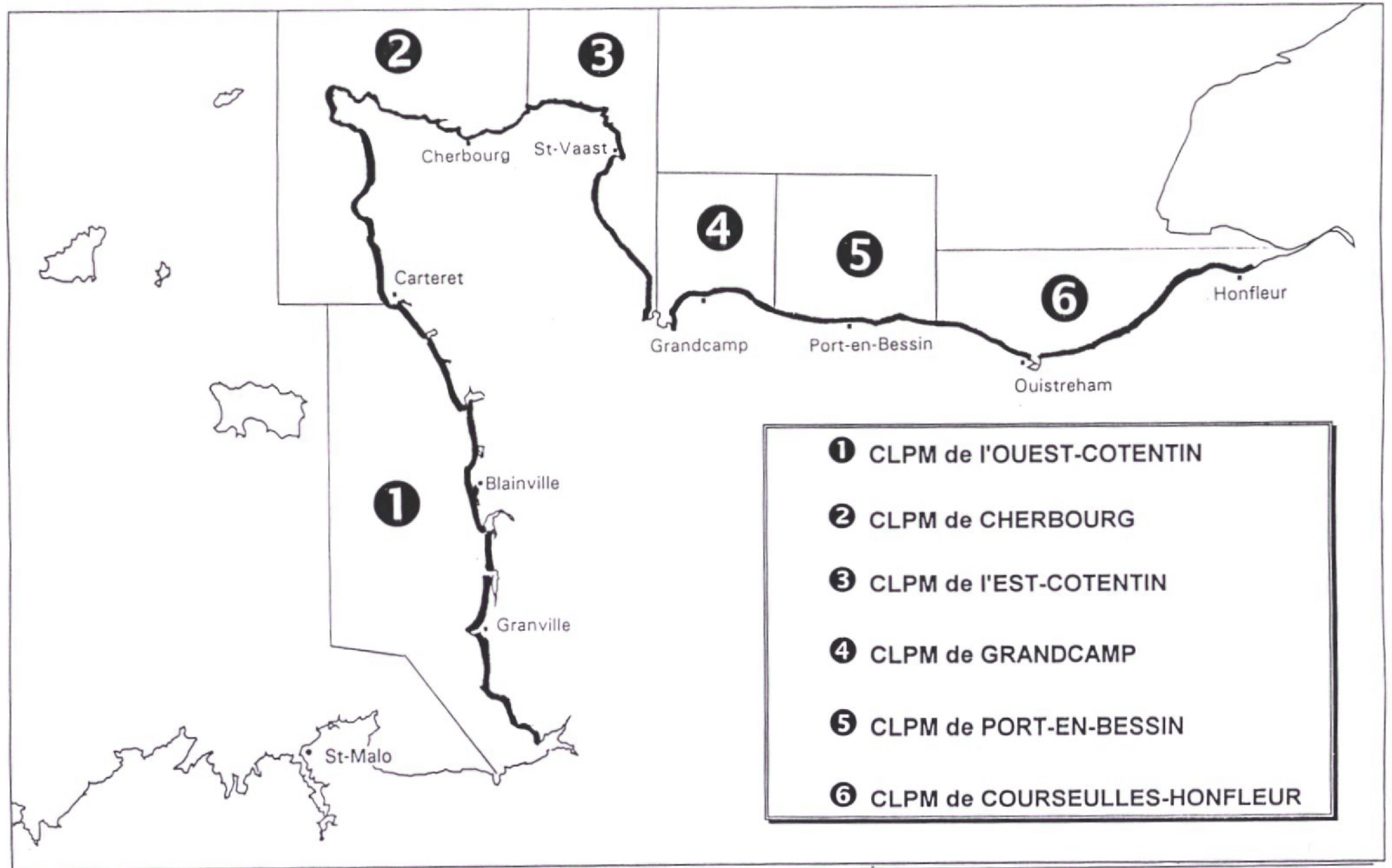
Les Sources de données

Si depuis 1990, les informations relatives à la production des espèces exploitées n'étaient recensées que sur la façade ouest et nord du Cotentin, la mise en place des licences de pêche régionales en 1993 a permis d'apporter une sérieuse amélioration dans la nature et la qualité des données sur l'ensemble du littoral normand de Granville à Honfleur.

Une partie de l'information statistique provient des 5 criées bas-normandes, elle est complétée ensuite par des données de fiches de pêche mensuelles ou fiches de licence annuelles. L'ensemble des "déclarants" sert d'échantillon à l'estimation des débarquements sur l'ensemble de la flottille connue.

Profil géographique

La côte normande ouverte en totalité sur la Manche, présente deux façades maritimes bien identifiées, la presqu'île du Cotentin les sépare en un bassin Ouest, riche par le nombre d'espèces exploitées et un bassin Est, dont l'importance des gisements coquilliers est incontestable.



Carte 1 : COMITE REGIONAL DES PÊCHES DE BASSE-NORMANDIE

Les infrastructures administratives et professionnelles

↳ Administrée par 2 quartiers des Affaires Maritimes, la DDAM du Calvados à CAEN et la DDAM de la Manche à CHERBOURG, le littoral bas-normand est sous l'autorité de la Direction Inter-régionale des Affaires Maritimes de NORMANDIE-MER DU NORD (DIRAM Le Havre).

↳ **6 Comités Locaux des Pêches** sont attachés au Comité Régional des Pêches de Basse-Normandie dont la zone de compétence s'exerce de la Baie du Mont-St-Michel à l'embouchure de la Seine (Cartes 1 et 2).

Dans la Manche, **3 Comités Locaux** rassemblent 60% de la flottille bas-normande, avec environ 450 navires dont les activités ne manquent pas de diversité :

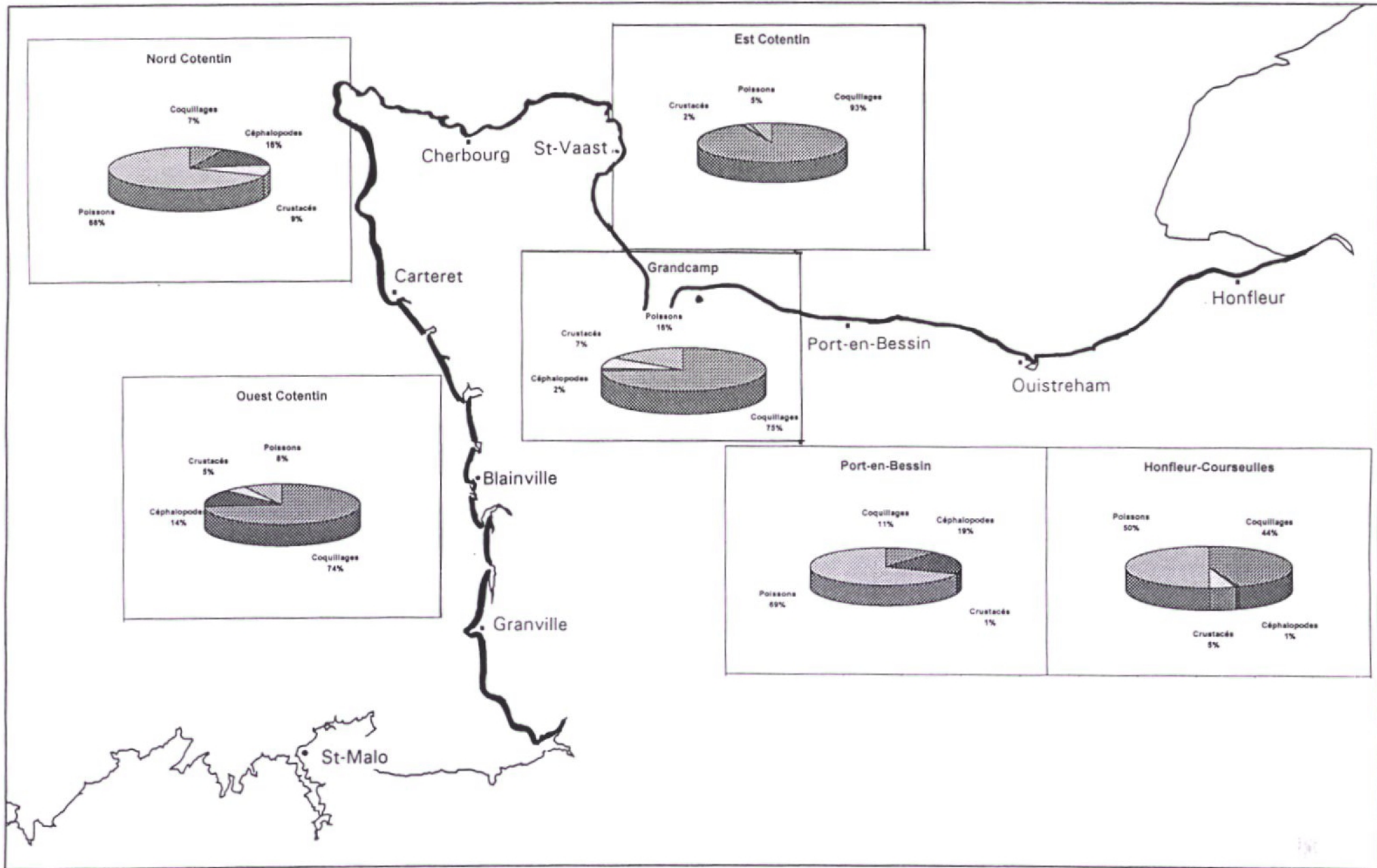
- le CLPM de l'OUEST-COTENTIN s'étend du Mt-St-Michel à Portbail, plus de 200 navires s'activent dans la pêche de coquillages, de crustacés, de céphalopodes ou du poisson.
- le CLPM de CHERBOURG (Carteret à Fermanville) est caractérisé par une activité de pêche au large spécialisée dans le poisson et de pêche côtière de crustacés et de coquillages.
- le CLPM de l'EST-COTENTIN (Cosqueville à la Baie des Veys) se spécialise dans la pêche des moules

Le Calvados réunit environ 260 navires dans les 3 autres Comités Locaux :

- le CLPM de GRANDCAMP est tourné vers la pêche de la Coquille-St-Jacques et le chalutage côtier
- le CLPM de PORT EN BESSIN est caractérisé par 2 types d'activité : la pêche au large du poisson et la pêche côtière de la coquille-St-Jacques et du poisson
- le CLPM de HONFLEUR à COURSEULLES cumule une variété d'activités côtières : dragage et chalutage pour la coquille St-Jacques et le poisson plat et de nombreux petits métiers comme la pêche de la crevette, l'anguille ou la civelle.

↳ **1 Organisation de Producteurs (OPBN)** à Port en Bessin

↳ **5 criées** sont implantées dans les ports de Honfleur, Port-en-Bessin, Grandcamp, Cherbourg et Granville mais une trentaine d'autres lieux sont connus comme points de débarquements.



Carte 2 : Spécialités de chaque CLPM

A- LA PRODUCTION TOTALE

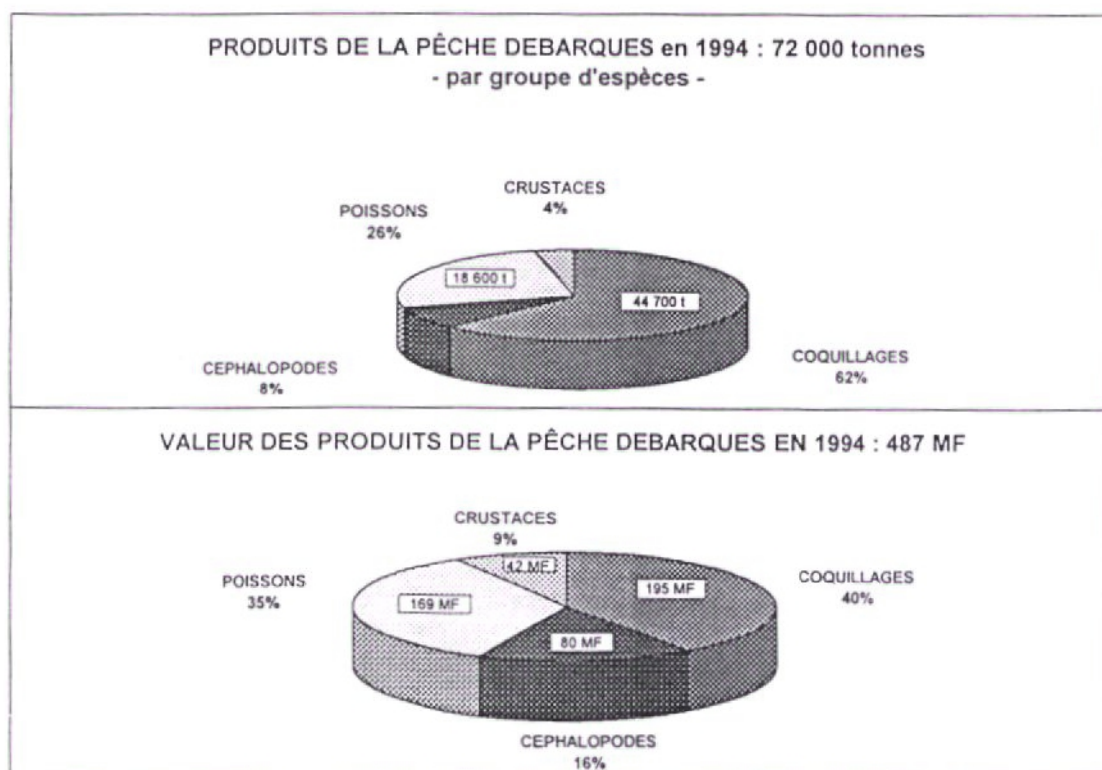
En 1994, les produits de la pêche totalisaient en Basse-Normandie près de 72 000 tonnes pour une valeur de 487 MF. Si 39% de ceux-ci ont été vendus par l'intermédiaire des criées (28 000 tonnes) pour une valeur de 307 MF, 44000 tonnes ont été négociées sans enchère pour une valeur totale de 180 MF.

La Normandie affiche toujours sa spécificité dans la diversité de ses coquillages produits par les gisements naturels. Ils fournissent 63% de la production totale avec 45000 tonnes. Leur valeur au débarquement (195 MF), ne représentent que 40% du CA total, du fait que parmi les 10 espèces actuellement exploitées, 6 d'entre elles ont une faible valeur ajoutée (prix unitaire inférieur à 10 F le Kg).

En ajoutant la production conchylicole, (moules de bouchots et huitres creuses) évaluée à 49 000 tonnes, c'est près de 100 000 tonnes de coquillages que la Basse-Normandie fournit annuellement à la France .

Les poissons viennent ensuite avec 25% des débarquements (19 000 tonnes) pour 34% de la valeur : 8 poissons sur 10 sont vendus en criée à un prix moyen de 11.01 F/Kg.

Les céphalopodes et les crustacés d'importance moindre en tonnage (8 et 3%) forment le quart de la valeur totale débarquée (16 et 9%). Si les céphalopodes sont débarqués en majorité en criée, ce n'est pas le cas des crustacés, dont le commerce se négocie de gré à gré dans 95% des cas.



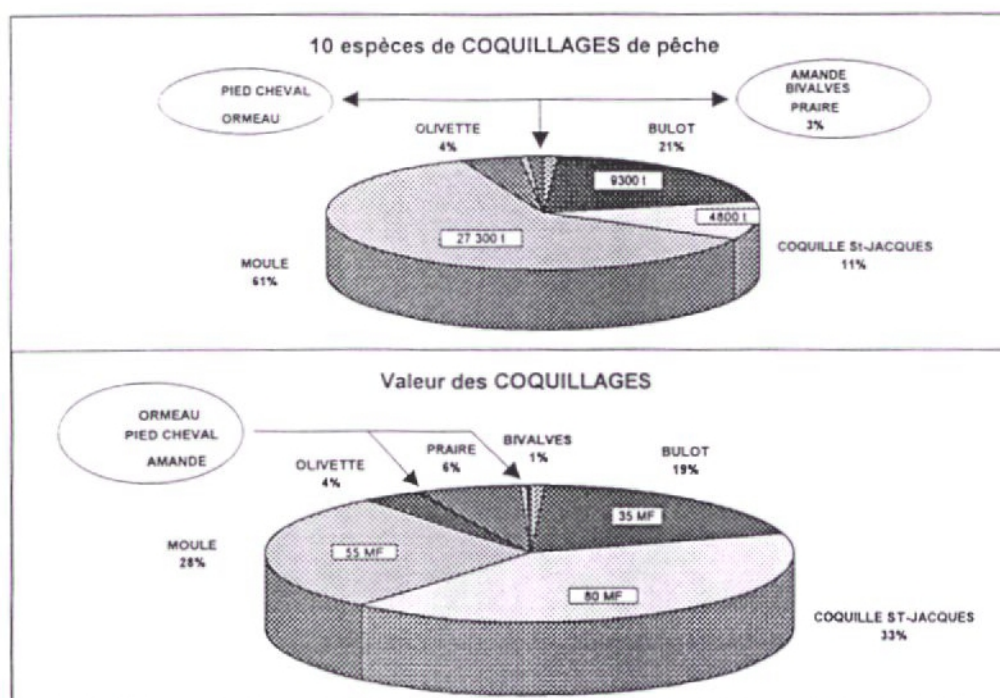
**1 - Les coquillages de pêche : 1° tonnage avec 44 688 tonnes
1° C.A. 195.4 MF - 40% de la valeur totale**

↳ exploitation et répartition géographique des coquillages

10 espèces de coquillages sont exploités en majorité à la drague ; à chaque espèce une drague spécifique : drague à bivalves, drague à praire, drague à coquille-St-Jacques, drague à moule, drague à huitres plates (cette espèce, propre à la Baie du Mont-St-Michel est l'objet d'une pêche très marginalisée à l'occasion des fêtes de fin d'année).

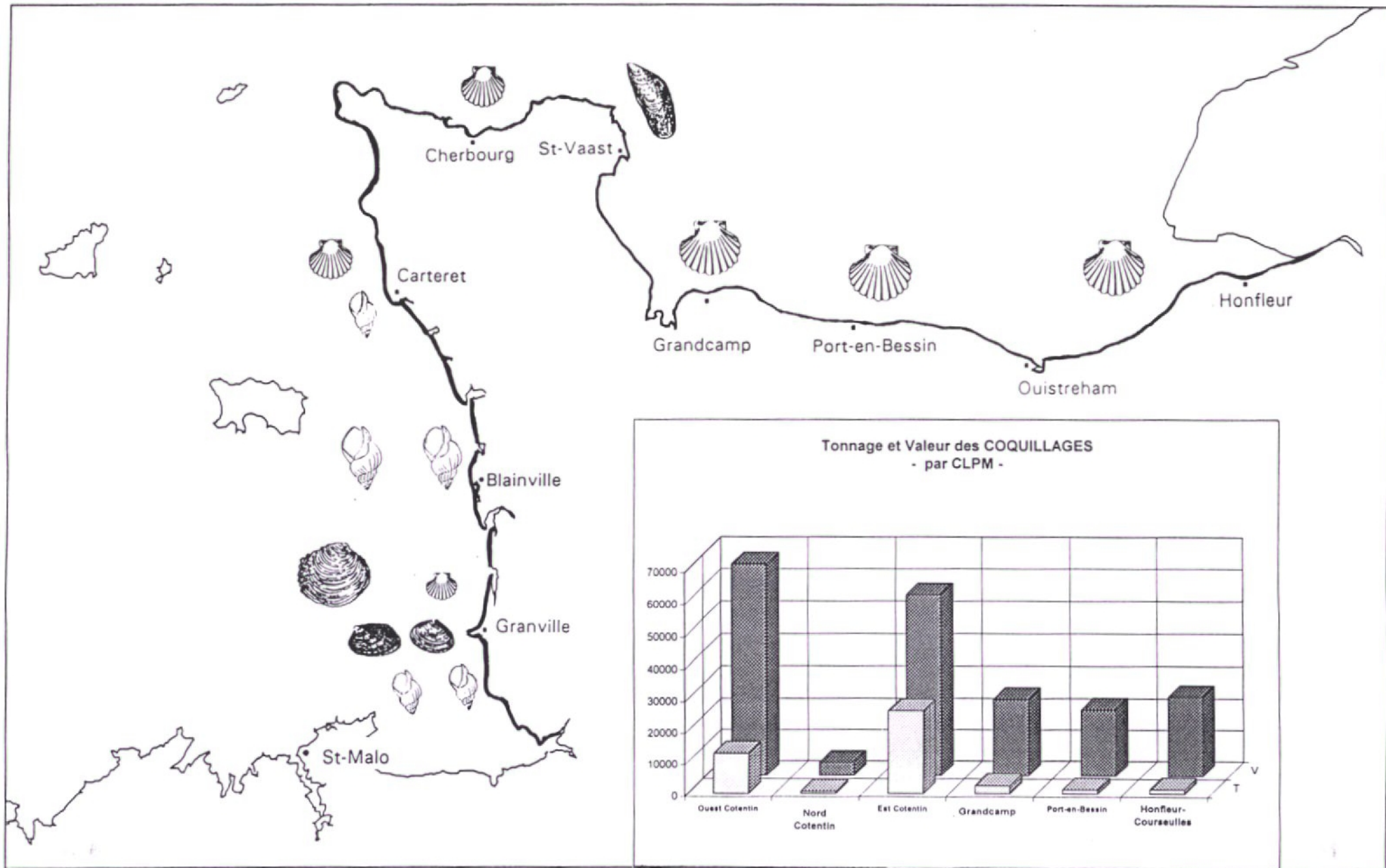
Cependant, 2 espèces échappent à la règle : l'olivette (vanneau ou pétoncle blanc) est pêchée au chalut et le bulot au casier.

- 70% des coquillages viennent de la **Manche Est** avec près de **32 000 tonnes** pour 2 espèces : la coquille St-Jacques et la moule de l'est-Cotentin, elles totalisent ainsi un C.A. de **101 MF** (62 %).
- 29% du tonnage de coquillages provient de l'**Ouest du Cotentin** : 8 espèces fournissent près de **13 000 tonnes pour 63 MF**.



Moule et Bulot sont les 2 espèces dominantes en tonnage avec respectivement 27300 tonnes et 9300 tonnes, vient ensuite la coquille St-Jacques avec 4800 tonnes

Coquille-St-Jacques et moule sont les 2 premières espèces en valeur avec 80 et 55 MF, le bulot avec 38 MF se place en troisième position.



Carte 3 : Débarquements des COQUILLAGES de pêche

↪ principaux lieux de débarque des coquillages (carte 3)

Côte Est

la débarque des moules se pratique en dehors des criées, St Vaast et Barfleur constituant le grand centre moulier de la région et Grandcamp un port secondaire .

La coquille-St-Jacques de Baie de Seine et de Manche-Est est débarquée principalement dans les criées de Cherbourg à Honfleur, Grandcamp et Port-en-Bessin étant les principaux "ports coquilliers". Dans le secteur Courseulles-Trouville, elle se négocie plutôt en dehors de la criée.

Coquillages Manche Est par CLPM	Est- Cotentin	Grandcamp	Port-en - Bessin	Honfleur- Cours
Moule : 27 300 T 55 MF	26 000 T	1 300 T		
Coq. St-Jacques : 4036 T 46 MF	300 T	1233 T	1203 T	1300 T

Côte Ouest

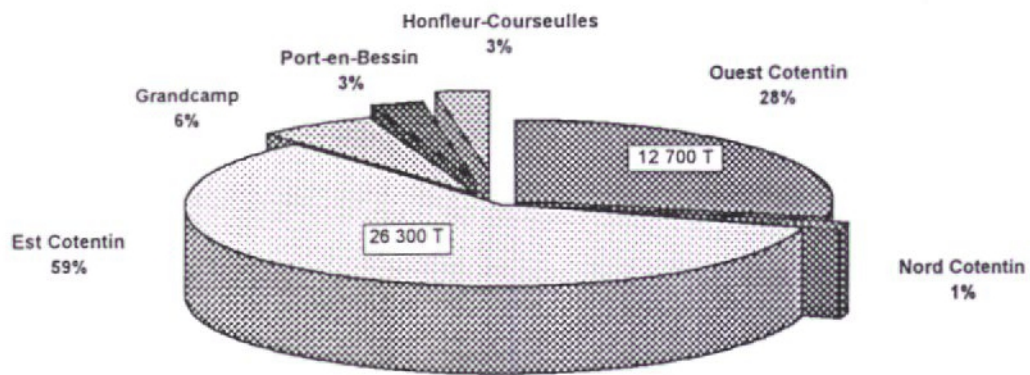
Les productions et valeurs de 1994 figurent dans le tableau ci-dessous. Les principaux ports de débarquement étant Granville et Carteret. Coutainville, Blainville, Gouville, Pirou, et St-Germain constituent également les 5 principales cales de débarque de la côte Ouest .

Coquillages Manche Ouest		=> Granville - Carteret - côte Ouest	
Bulot	9325 T pour 35 MF	Vénus et Palourde rose	500 T
Olivette	1978 T pour 7 MF	Amande de mer	280 T
Coquille St J	650 T pour 7 MF	Pied de cheval	8 T
Praire	500 T pour 12.5 MF	TOTAL COQUILLAGES OUEST : 12 712 T soit 29% des coquillages	

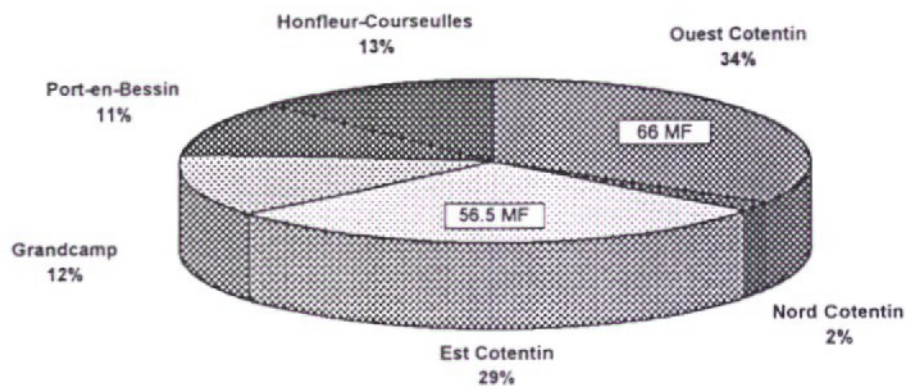
↪ évolution des stocks de coquillages

Le recrutement exceptionnel en 1989 et en 1990 de certaines espèces de coquillages, qui semble se maintenir depuis à un niveau très correct, a généré une véritable explosion de coquillages depuis l'année 1991. Le maximum jamais connu depuis les années 70 se manifeste en 1992 avec un pic de production supérieur à 50 000 tonnes. Alors qu'au cours des années 80, la moyenne annuelle était 4 à 5 fois moindre et plafonnait à 15000 tonnes.

REPARTITION du tonnage de COQUILLAGES par CLPM



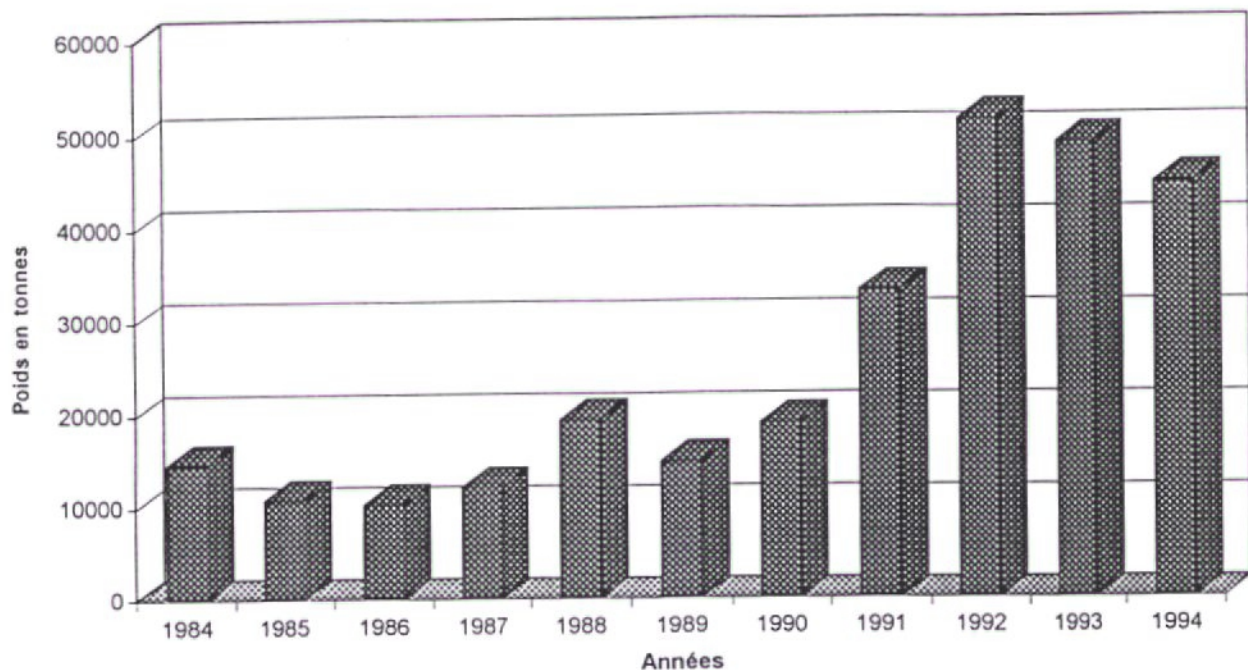
Répartition de la VALEUR des COQUILLAGES par CLPM



=> Pour les espèces à croissance rapide (exploitable en 2-3 ans) comme la coquille-St-Jacques, la moule, l'olivette ..., le plafond de production est aujourd'hui atteint et la phase décroissante est amorcée. En 1994, 27 000 tonnes de moule contre 30 000 en 1993 et près de 4000 tonnes de Coquille-St-Jacques contre 6000 l'année précédente.

=> Pour les espèces à croissance lente (7-8 ans) comme la praire, les effets du recrutement commencent seulement à se manifester, et une exploitation plus importante peut être envisagée dans le proche avenir.

Cependant, il est bien connu que le recrutement des coquillages reste très aléatoire, il faudra rester très prudent quant à la durabilité de l'exploitation de ces stocks.



Evolution de la production de COQUILLAGES de pêche entre 1984 et 1994

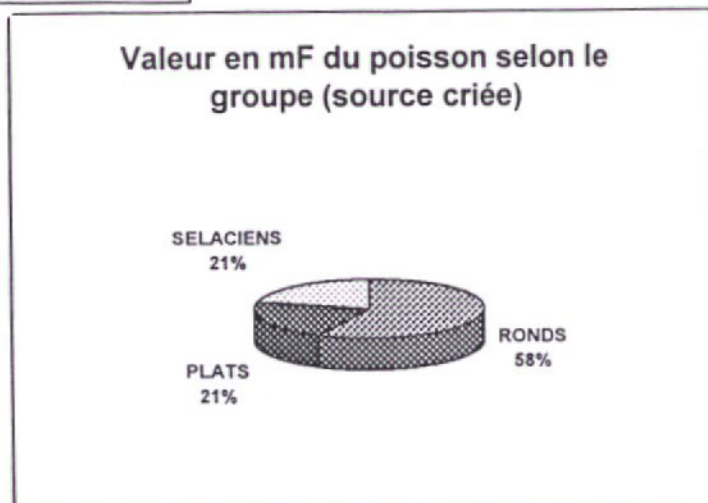
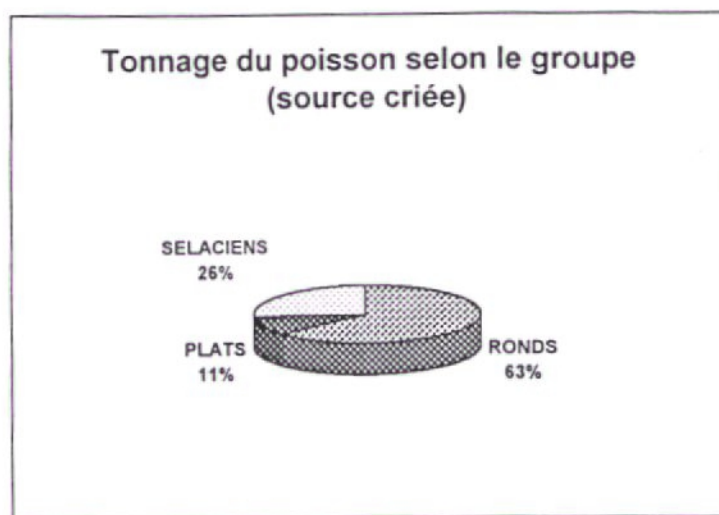
2 - Le Poisson : 2° tonnage avec 18 576 tonnes - 2° CA avec 169.4 MF

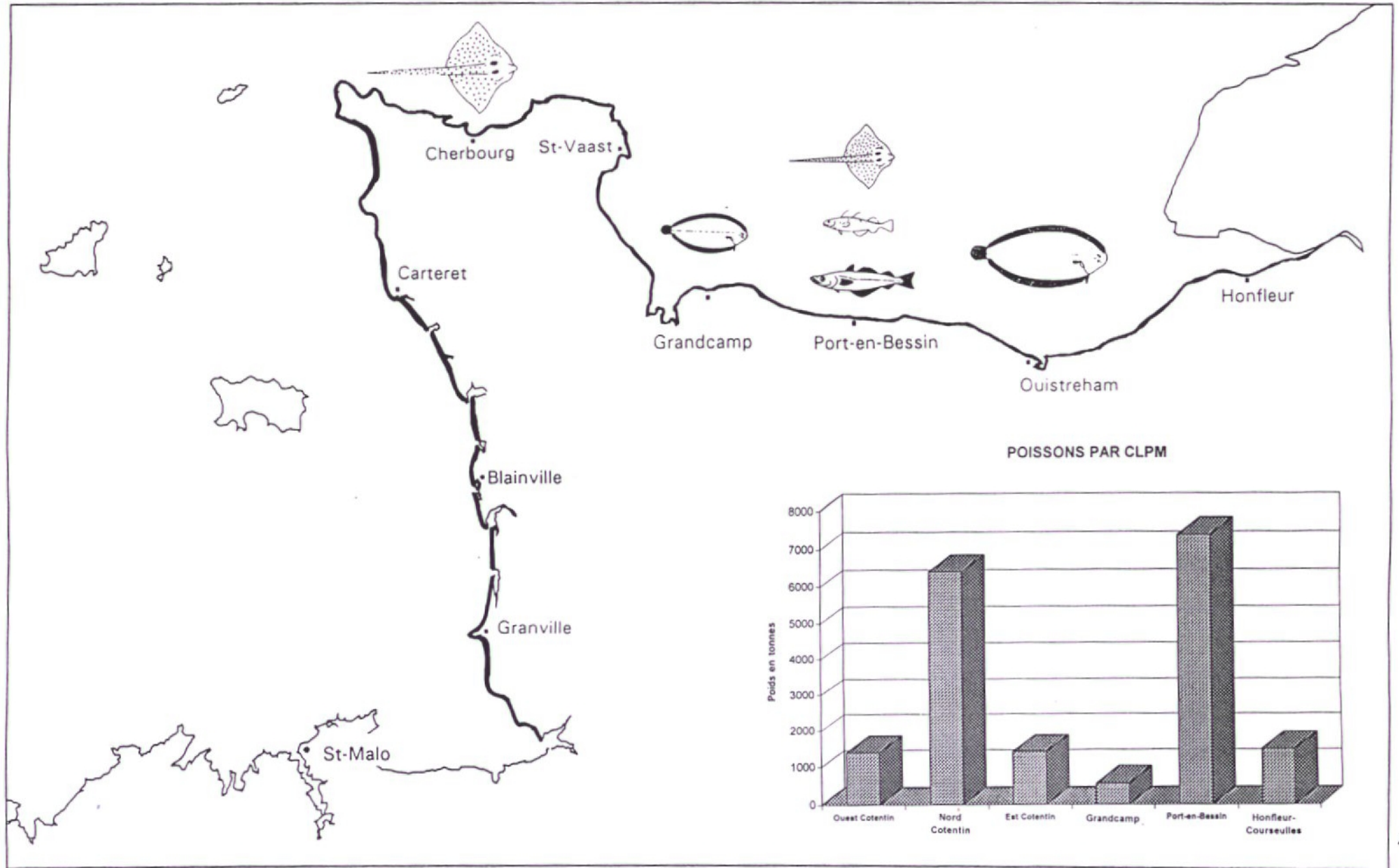
↳ exploitation et répartition géographique du poisson

Le poisson est en général pêché au chalut : chalut de fond ou chalut à perche pour les espèces démersales (poissons plats, gadidés...), chalut pélagique pour les espèces pélagiques (dorade grise, maquereau...).

Cependant les sélaciens tels que raie, roussette ou requins sont exploités à la palangre, et depuis quelque temps, des filets à grandes mailles se développent pour cibler la raie.

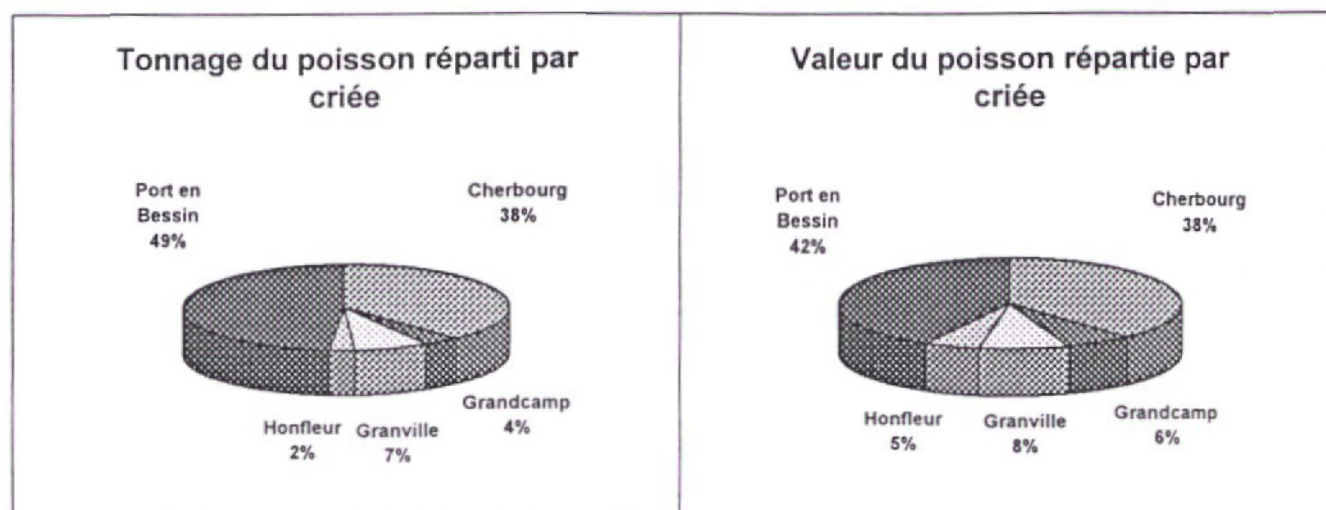
Si la sole et autres poissons plats proviennent surtout de la partie Est de la Baie de Seine et un peu le long des côtes du Cotentin, les espèces pélagiques et les sélaciens sont pêchés plutôt en Manche Ouest.





Carte 4 : Débarquement du POISSON

↳ principaux lieux de débarque du poisson (carte 4)



Port-en-Bessin et Cherbourg sont les spécialistes du poisson en totalisant 75% du tonnage, avec respectivement 7371 tonnes et 6393 tonnes. Le reste est produit entre Courseulles-Honfleur, St-Vaast et Granville. 81% du poisson normand est vendu en criée avec :

- 5 espèces à fort tonnage (de 2000 à 1000 tonnes) : **tacaud, grondin, roussette, dorade grise et raie** . Les 3 premières se trouvent préférentiellement à Port-en-Bessin, alors que la raie provient de Cherbourg.

TONNAGE POISSONS (en Tonnes)	Poissons B-Normandie	Tonnage P-Bessin	Tonnage Cherbourg
Tacaud	2009	1355 67%	542
Grondin Rouge	1960	1236 63%	610
Roussette	1815	844 47%	681
Raie	1213	475	546 45%
Dorade Grise	1190	497	411

- 5 espèces dominantes en valeur (de 20 MF à 0.9 MF) : **sole, raie, dorade grise, grondin rouge et lieu jaune** : la sole se trouve à Honfleur et le lieu jaune à Port-en-Bessin.

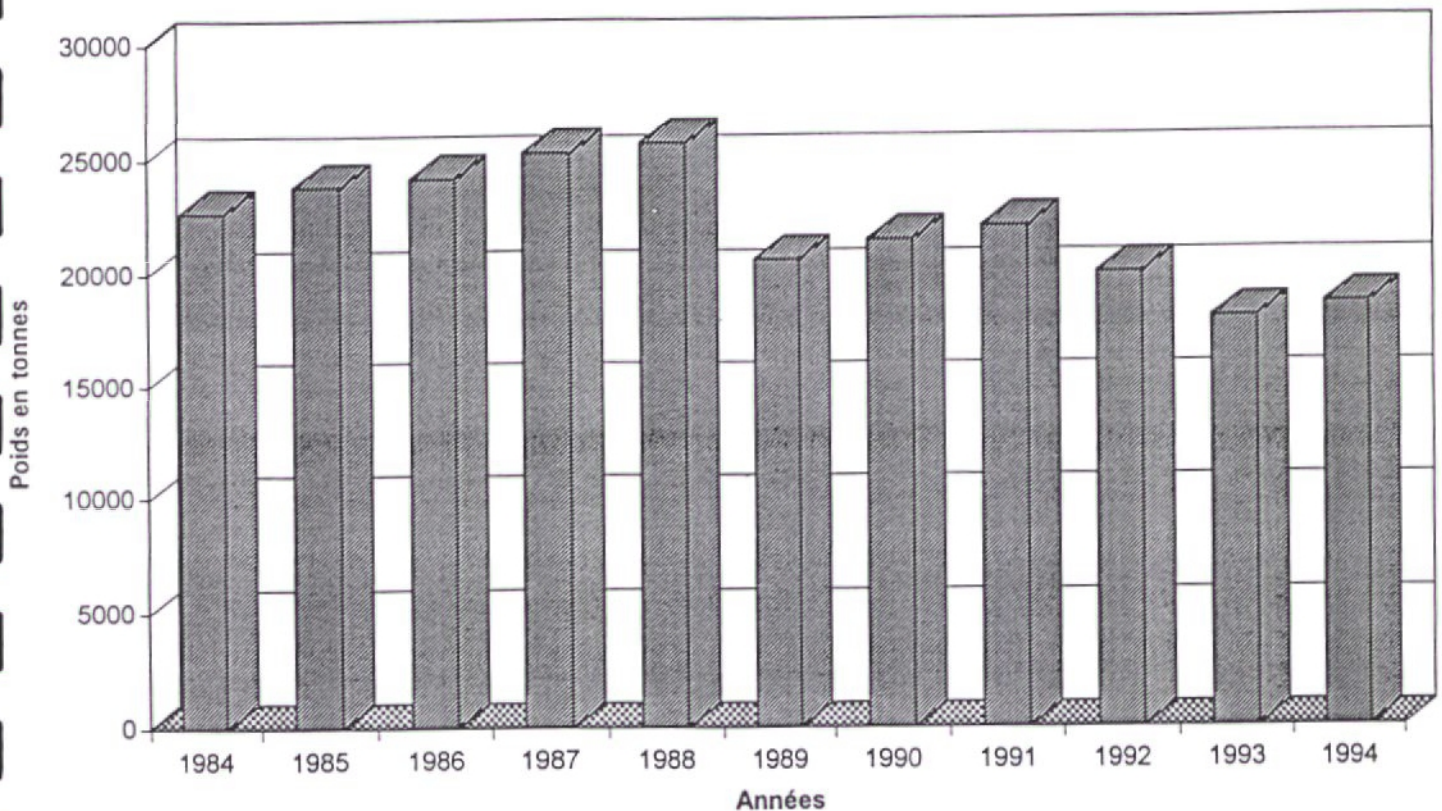
CHIFFRE AFFAIRE POISSONS en MF	C.A. B-Normandie en 1994	C.A. P-Bessin	C.A. Cherbourg	C.A. autres ports
Sole	20.25	5.68	1.76	6.37* HC
Raie	14.80	6.47	7.20	2.42 GR
Dorade Grise	11.46	5.00	3.43	2.98 GR
Grondin rouge	9.75	5.83	3.34	
Lieu jaune	9.13	5.13	2.47	

*une grande partie des soles de la Baie de Seine ne passent pas criée

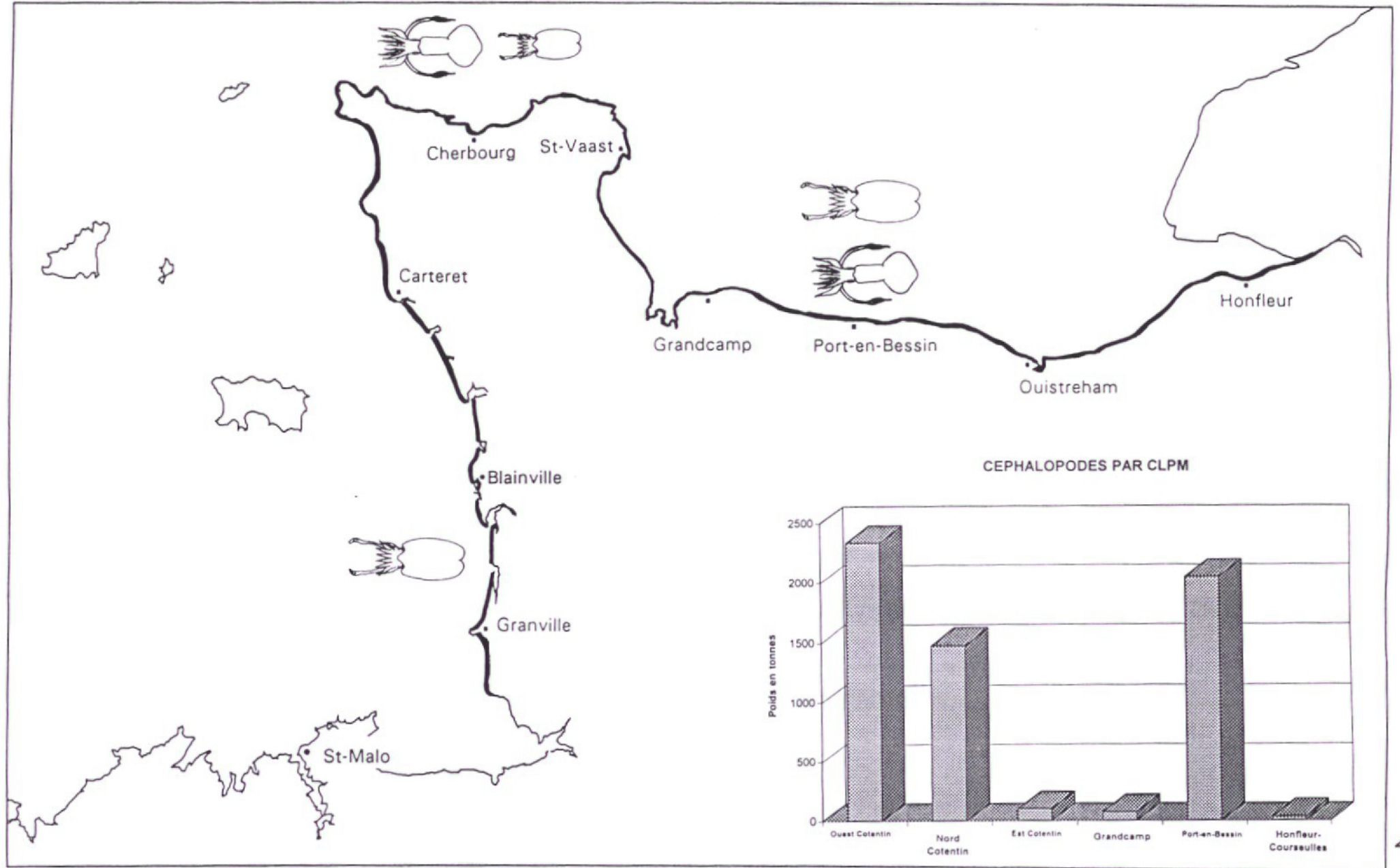
↳ *évolution du poisson*

La pêche du poisson est en phase de régression, -6 000 tonnes depuis 1988, année faste avec 25 000 tonnes débarquées dans la région normande.

Le fait de la raréfaction de certaines espèces a engendré un transfert (au moins pour une période de l'année) de l'activité "chalutière poisson" vers la pêche des coquillages (Coquille St-Jacques et olivette) et des céphalopodes (seiche). Ce phénomène s'est très nettement manifesté au cours des 3 dernières années et s'amplifie encore.



Evolution de la production de POISSON entre 1984 et 1994



Carte 5 : Débarquement de CEPHALOPODES

**3 - Les céphalopodes : 8% du tonnage avec 6053 tonnes
16% du chiffre d'affaire avec 80 MF**

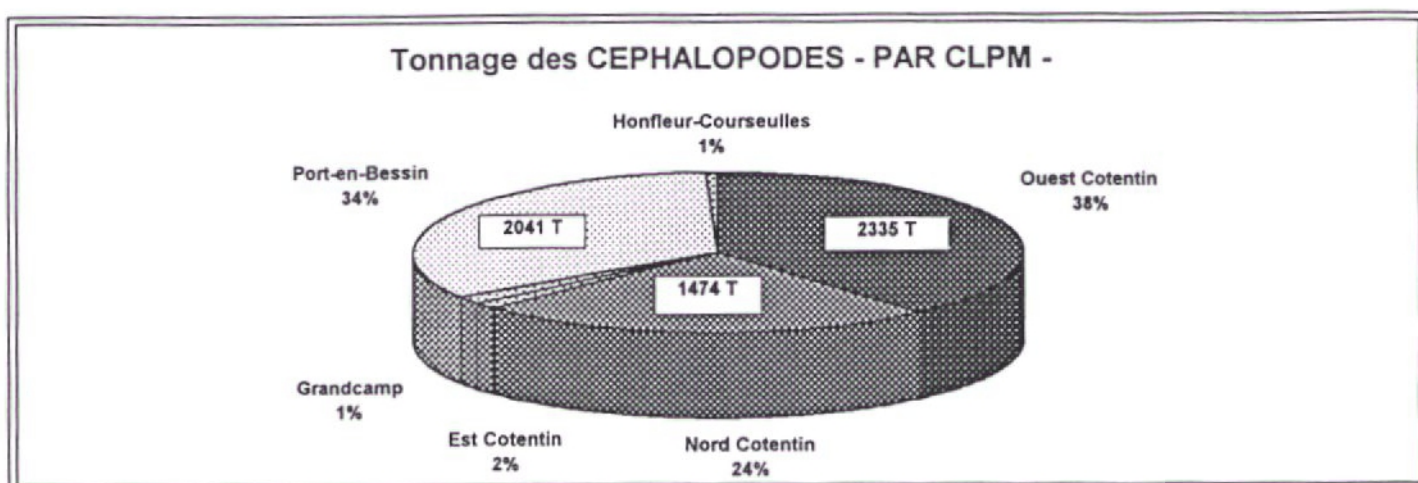
↳ exploitation des céphalopodes

Seiche et encornet se pêchent généralement au chalut de fond. D'une exploitation de type saisonnier, pêche d'hiver par les hauturiers et pêche de printemps par les côtiers et les caseyeurs, la seiche devient actuellement l'objet d'une grande convoitise durant presque toute l'année. L'encornet est capturé surtout en automne.

La seiche d'hiver provient en quasi totalité de la Manche Ouest, alors que celle de printemps se trouve le long de toutes les côtes de la Manche, principalement dans la Baie du Mt-St-Michel, la côte des Havres du Cotentin et la Baie de Seine.

↳ principaux lieux de débarque des céphalopodes (carte 5)

2 espèces importantes : la seiche et le calmar. La seiche représente 76% des apports en céphalopodes et 69% de leur valeur avec 4632 tonnes pour 55 MF.

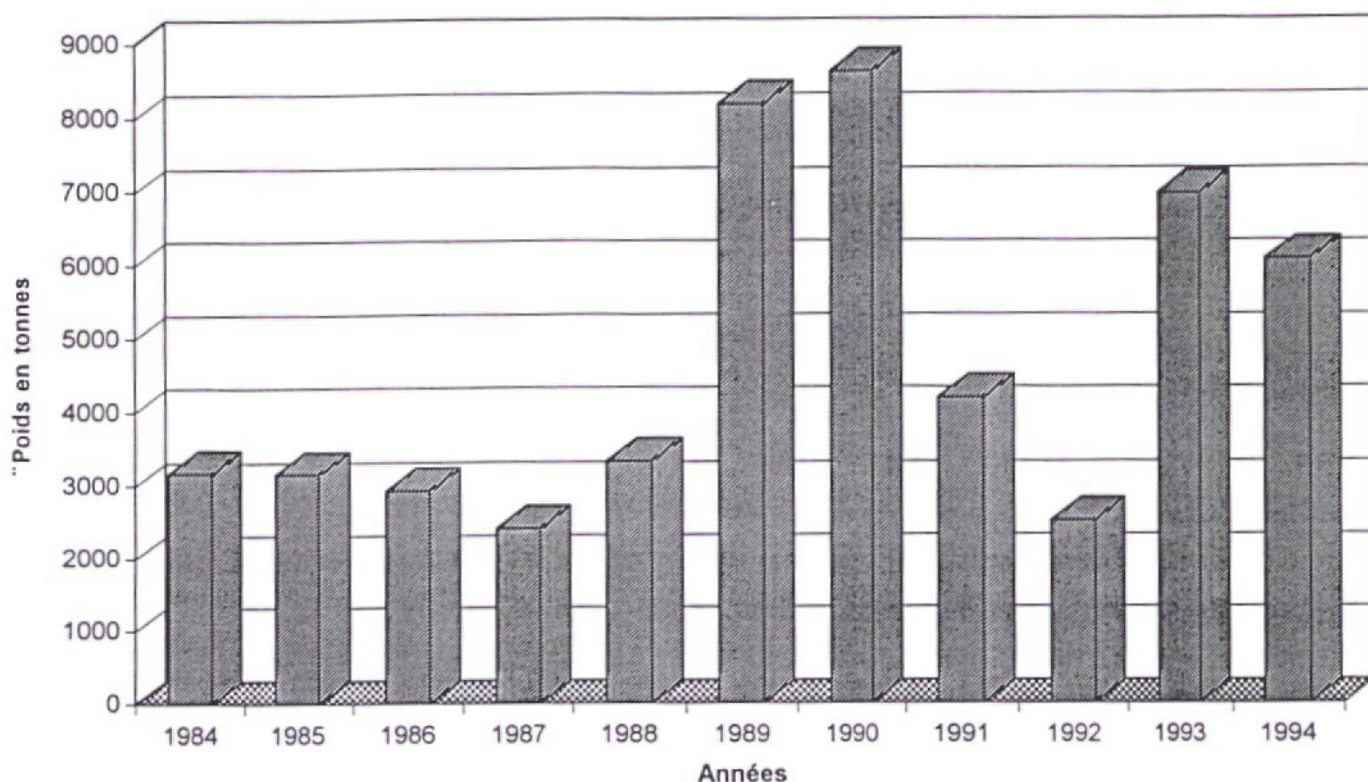


Granville, Port-en-Bessin et Cherbourg sont les principaux lieux de débarque des céphalopodes. L'encornet (1393 T) et la seiche d'hiver (1177 T) sont présents à Port-en-Bessin et Cherbourg, alors que la seiche de printemps provient en majorité de Granville et la côte Ouest du Cotentin (2335 T).

↳ évolution du stock de céphalopodes

Contrairement au poisson, les céphalopodes sont en phase d'expansion depuis 1988. La seiche a atteint un maximum exceptionnel en 1990 avec près de 9000 tonnes et elle se maintient actuellement à un niveau moyen de 5000 tonnes annuel contre 2500 à 3000 tonnes dans les années 80. D'ailleurs son exploitation est de plus en plus prisée, en particuliers au printemps.

La seiche normande contribuait à 35% de la production française en 1993.



Evolution de la production de CEPHALOPODES entre 1984 et 1994

4. les crustacés **3% du tonnage avec 2554 tonnes**
9% de la valeur totale avec 42 MF

↳ exploitation des crustacés

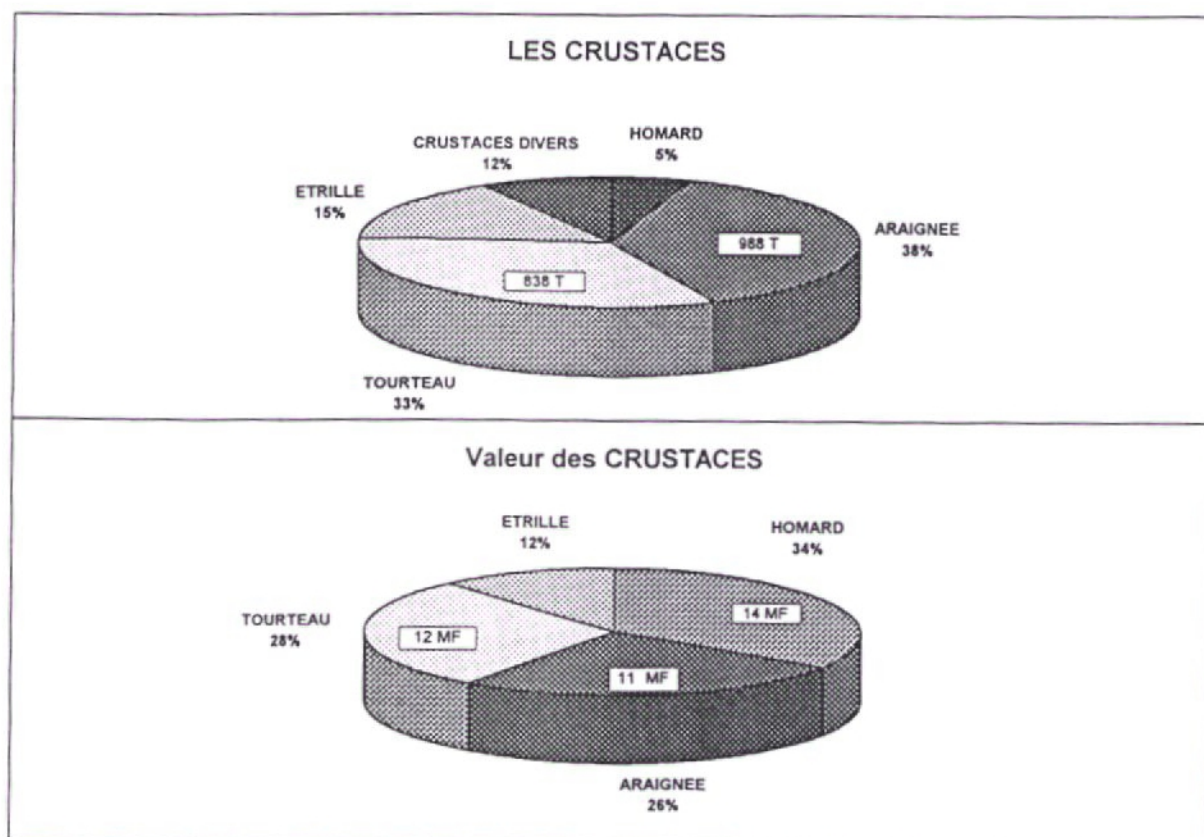
D'une manière générale, l'araignée, le tourteau et le homard sont exploités aux casiers bien que l'utilisation du filet tend à se développer pour la capture de l'araignée. Espèces accessoires jusqu'à présent, l'étrille et le crabe vert sont de plus en plus ciblées et leur capture nécessite des casiers spécifiques à petit maillage.

La pêche de la crevette grise à l'embouchure de la Seine et en Baie du Mont-St-Michel est pratiquée à l'aide d'un petit chalut de faible maillage.

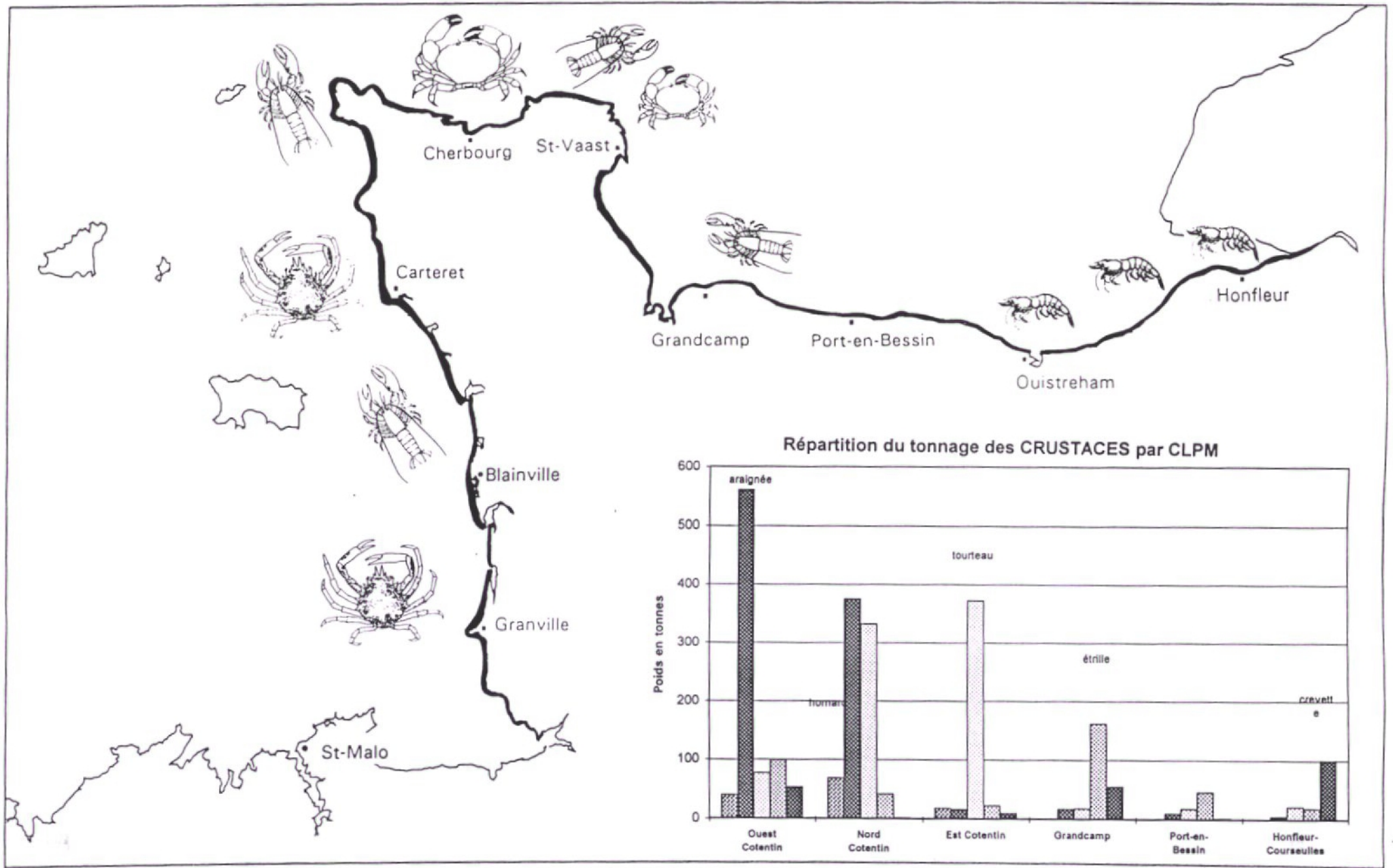
L'araignée se pêche surtout au printemps sur les fonds sableux du Cotentin alors que le tourteau et le homard vivent dans les fonds rocheux où ils peuvent être capturés toute l'année ; la côte Nord et Est du Cotentin ainsi que le plateau du Calvados sont propices à la pêche du tourteau, alors que le homard se pêche surtout le long des côtes de la Manche.

L'étrille et le crabe vert affectionnent plutôt les zones très côtières et sont capturés à l'ouest du Cotentin et à Grandcamp.

Les crustacés ne se plaisent pas en criée : 94% d'entre eux sont vendus de gré à gré pour une valeur de 40 MF (2400 tonnes). 2 espèces dominent en tonnage, l'araignée (988 tonnes) et le tourteau (838 tonnes), alors que le homard remporte le plus gros chiffre d'affaire avec 14 MF pour 127 tonnes.



4
210
210W



Carte 6 : Débarquement des CRUSTACES

4
210
210E

↳ principaux lieux de débarque des crustacés (carte 6)

L'ouest et le nord Cotentin sont les principaux secteurs de production des gros crustacés, alors que la Baie de Seine est spécialisée dans les petites espèces.

La débarque se pratique dans les ports et sur de nombreuses cales aménagées le long de la côte ouest et nord du Cotentin (une quinzaine recensée).

- l'araignée de Carteret et Granville et la côte Ouest
- le homard du Cotentin : Cherbourg et Carteret, Blainville et Granville, Barfleur
- le tourteau de Barfleur et Cherbourg
- l'étrille et le crabe vert de Grandcamp et de la côte Ouest du Cotentin,
- la crevette grise de Honfleur, Trouville et Ouistreham.

CRUSTACES 1994	Araignée	Tourteau	Homard	Etrille	Crabe vert	Crevette et Bouquet
Ouest-Cotentin	560	76	39	99	51	1.8
Nord Cotentin	375	333	68	41		1.3
Est Cotentin	23	372	18	22	4	1
Grandcamp	17	18	1	162	54	1
Port en Bessin	10	18	1	46		1.6
Honfleur-Courseulles	5	21		19		100
TOTAL en tonnes	988	838	127	389	109	107

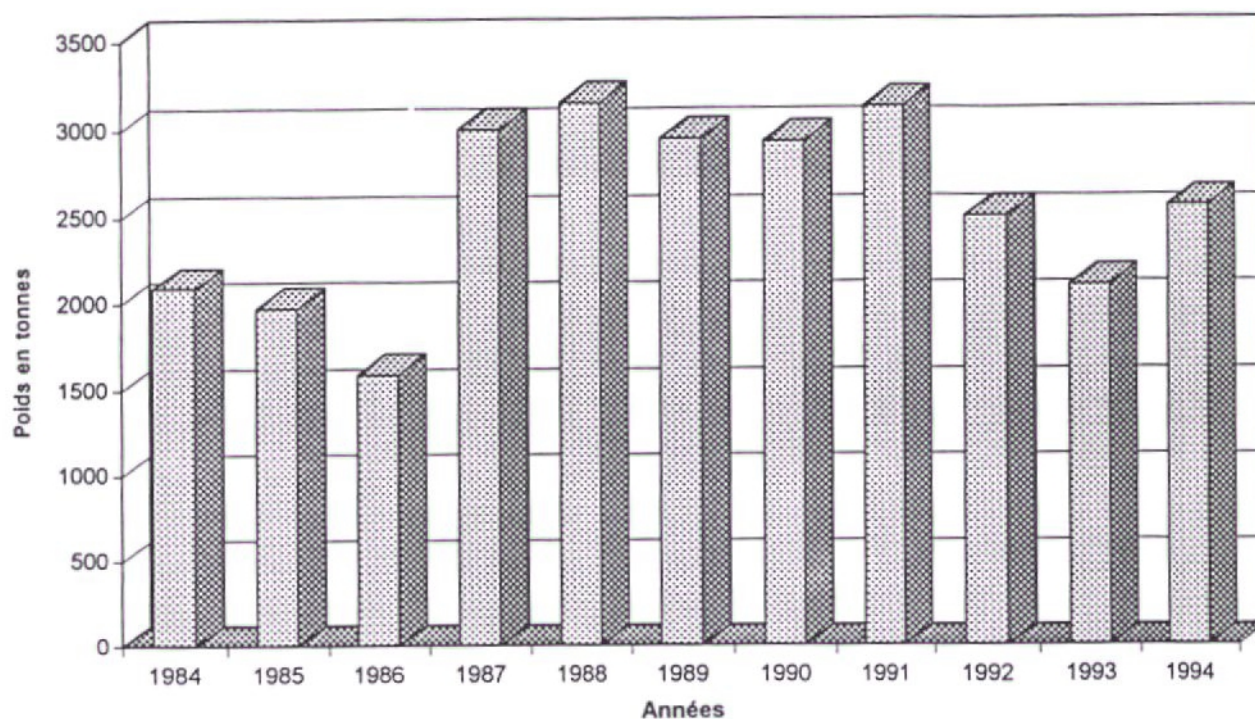
📉 évolution des crustacés

Comme les coquillages, les stocks de crustacés se portent bien en ce moment. Mais s'ils jouissent actuellement de conditions favorables à leur reproduction donc à leur développement, l'effort de pêche exercé pour la capture de ces espèces est en augmentation permanente et en conséquences les rendements moindres.

Ces dernières années, la production n'a pas subi de fortes variations comme d'autres espèces, mais le choix des espèces principales se diversifie : la pêche de l'étrille et du crabe vert devient une activité ciblée et la reprise de l'activité "crevette" dans l'estuaire de la Seine a été particulièrement favorable en 1994.

La baisse enregistrée en 1992 et 1993 est liée d'une part aux problèmes d'accès à la ressource (îles anglo-normandes) et d'autre part à la disparition des plus grosses unités de pêches du Nord Cotentin (plan Puech).

La tendance étant de capturer de plus en plus tôt les stocks disponibles (cas du homard et de l'araignée), les débarquements concentrés sur une plus courte période provoquent une baisse des cours.

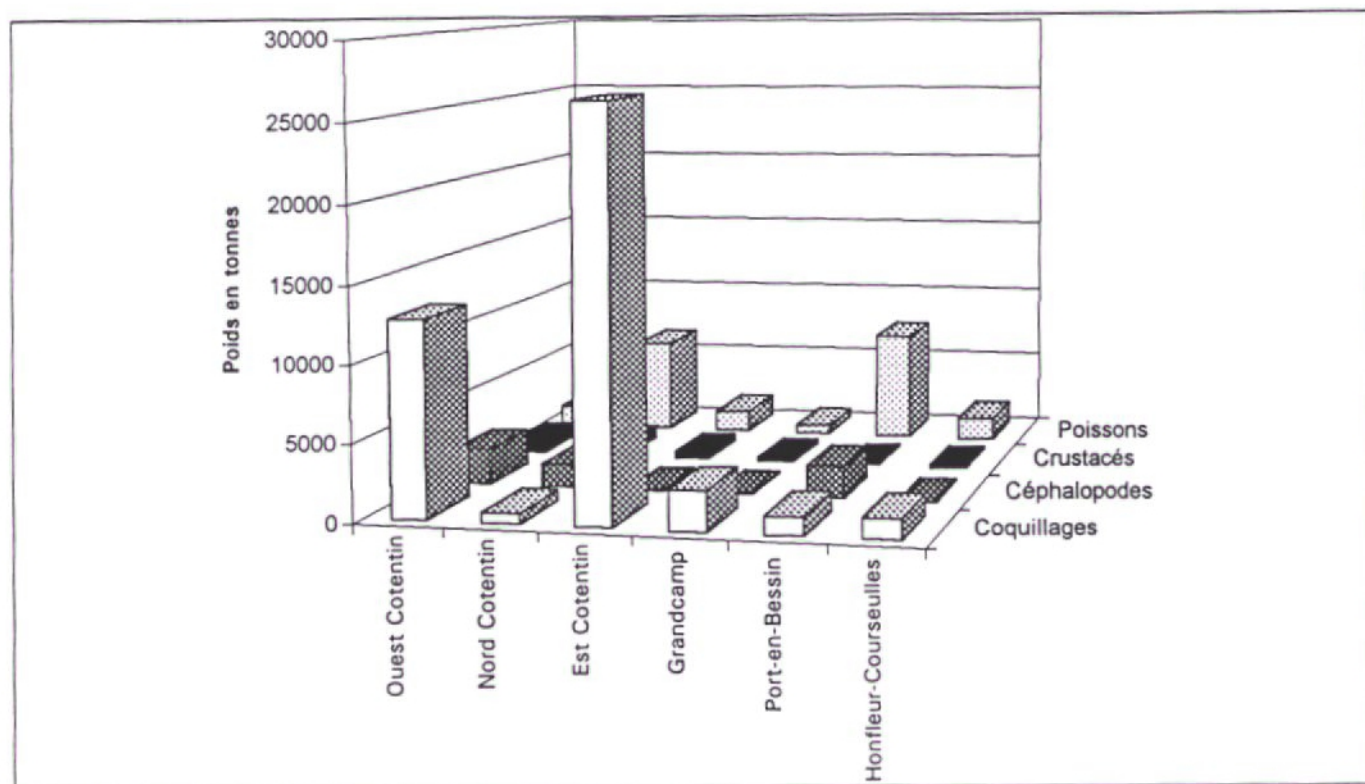


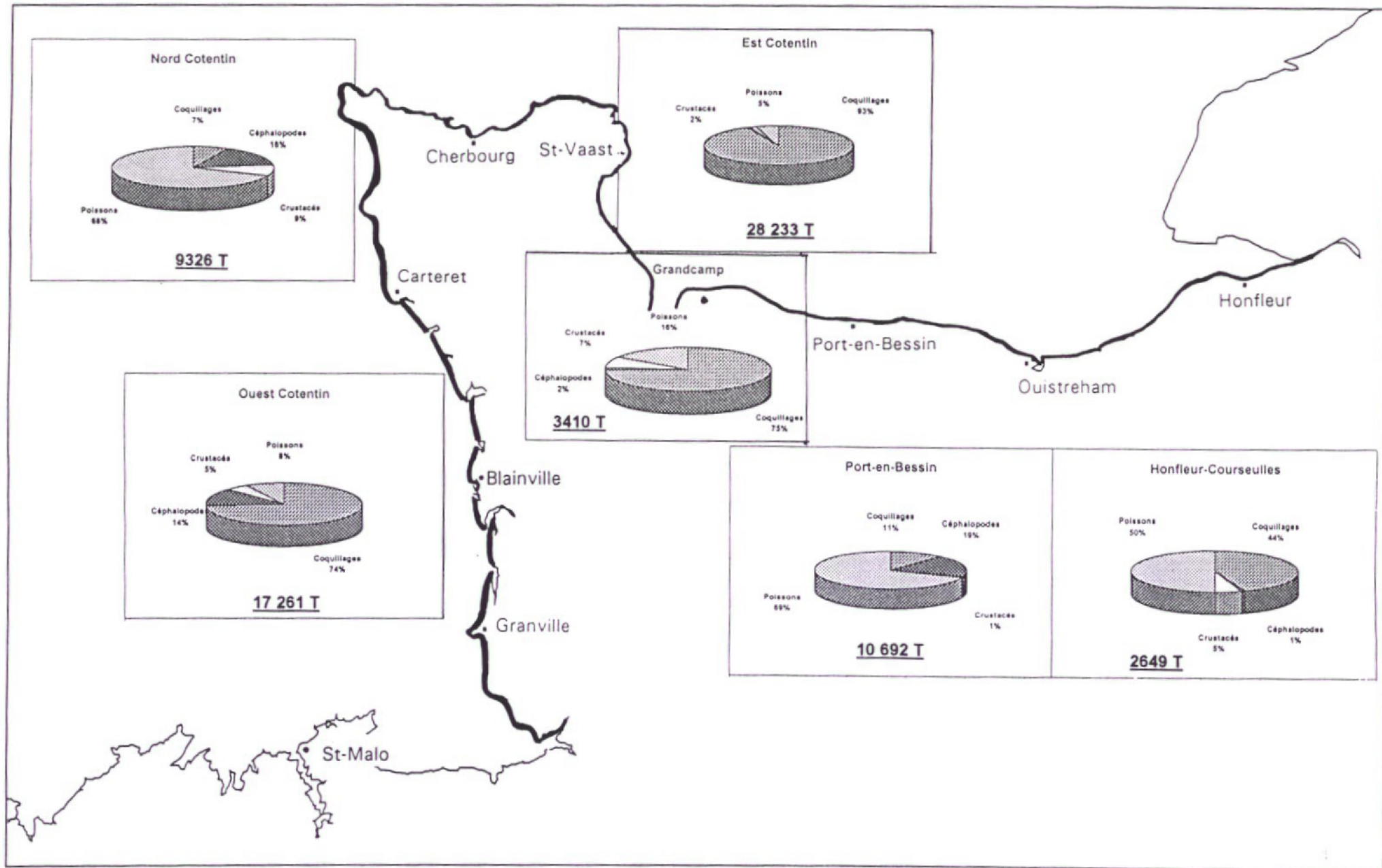
Evolution de la production de CRUSTACES entre 1984 et 1994

B- LA PRODUCTION PAR CLPM

CLPM 1994	TONNAGE en tonnes
Ouest-Cotentin	17261
Nord Cotentin	9326
Est Cotentin	28233
Grandcamp	3410
Port-en-Bessin	10692
Honfleur-Courseulles	2949
TOTAL 1994	71876

Productions par CLPM





Carte 7 : Répartition de la PRODUCTION de pêche par CLPM

C- LA PRODUCTION EN CRIEE

28 000 tonnes pour 307 MF

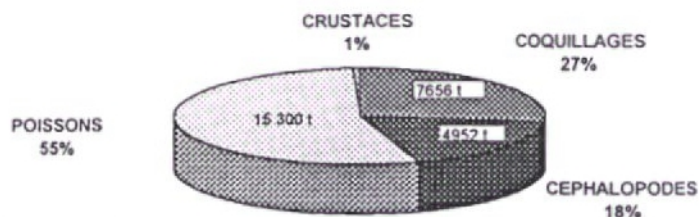
1/3 du tonnage débarqué et 2/3 du chiffre d'affaire transitent par les criées

Criée	TONNAGE en tonnes	CHIFFRE D'AFFAIRE en MF
COQUILLAGES	7656	80.4
CEPHALOPODES	4952	68.0
POISSONS	15308	156.4
CRUSTACES	150	2.2
TOTAL 1994	28066	307

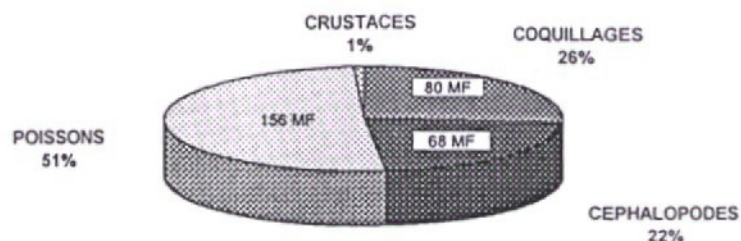
Principales espèces :

Les Poissons
Coquille-St-Jacques
Seiche

PRODUCTION débarquée en criée en 1994
- 28 000 tonnes soit 39% -



VALEUR débarquée en criée en 1994
- 307 MF (63%) -



Les principales espèces débarquées en criée en 1994 (Tonnage et CA)

TONNAGE				CHIFFRE D'AFFAIRE				
ESPECE	Somme KG	% KG	CUMUL %	ESPECE	Valeur (fr)	% Valeur	CUMUL %	PU
Total (toutes)	27 898 329			Total (toutes)	307 062 302			11.01
1 Seiche	3 170 364	11.36%	11.22%	Coquille	52 716 891	17.17%	17.17%	17.47
2 Coquille	3 017 258	10.82%	22.03%	Seiche	39 808 748	12.96%	30.13%	12.56
3 Tacaud	2 009 898	7.20%	29.24%	Calmar	24 550 169	8.00%	38.13%	17.62
4 Petoncle	1 978 339	7.09%	36.33%	Sole	20 251 789	6.60%	44.72%	48.99
5 Grondin R	1 960 992	7.03%	43.36%	Raie	14 800 941	4.82%	49.54%	13.89
6 Roussette	1 814 646	6.50%	49.86%	Praire	12 510 081	4.07%	53.62%	33.09
7 Calmar	1 393 431	4.99%	54.86%	Dorade grise	11 459 690	3.73%	57.35%	9.63
8 Bulot	1 258 720	4.51%	59.37%	Grondin R	9 748 827	3.17%	60.52%	4.97
9 Dorade grise	1 190 522	4.27%	63.64%	Lieu jaune	9 129 537	2.97%	63.50%	15.54
10 Raie	1 065 556	3.82%	67.46%	Roussette	7 342 152	2.39%	65.89%	4.05
11 Plie	903 299	3.24%	70.69%	Rouget barbe	7 264 284	2.37%	68.25%	40.68
12 Merlan	770 333	2.76%	73.45%	Petoncle	7 083 157	2.31%	70.56%	3.58
13 Aiguillat	596 030	2.14%	75.59%	Bar	6 524 631	2.12%	72.69%	49.58
14 Lieu jaune	587 440	2.11%	77.70%	Plie	6 474 531	2.11%	74.79%	7.17
15 Maquereau	450 150	1.61%	79.31%	Tacaud	6 332 740	2.06%	76.86%	3.15
16 Sole	413 406	1.48%	80.79%	Baudroie	6 053 522	1.97%	78.83%	36.19
17 Grondin G	380 752	1.36%	82.16%	Aiguillat	5 870 788	1.91%	80.74%	9.85
18 Praire	378 107	1.36%	83.51%	Bulot	5 140 653	1.67%	82.41%	4.08
19 Sepion	361 298	1.30%	84.81%	Merlan	5 076 058	1.65%	84.07%	6.59
20 Moule	341 540	1.22%	86.03%	Cabillaud	4 847 737	1.58%	85.65%	15.32
21 Lingue	336 797	1.21%	87.24%	St Pierre	4 079 590	1.33%	86.97%	40.23
22 Cabillaud	316 354	1.13%	88.37%	Lingue	3 836 016	1.25%	88.22%	11.39
23 Congre	305 031	1.09%	89.47%	Turbot	3 561 824	1.16%	89.38%	64.51
24 Amande	280 636	1.01%	90.47%	Sepion	3 539 073	1.15%	90.54%	9.80
25 Venus	202 708	0.73%	91.20%	Congre	3 462 007	1.13%	91.66%	11.35
26 Limande	191 123	0.69%	91.88%	Ha	2 839 174	0.92%	92.59%	18.30
27 Rouget barbe	178 572	0.64%	92.52%	Barbue	2 618 180	0.85%	93.44%	41.96
28 Divers Poisso	174 182	0.62%	93.15%	Merlu	2 004 405	0.65%	94.09%	24.52
29 Baudroie	167 279	0.60%	93.75%	Grondin G	1 998 828	0.65%	94.74%	5.25
30 Palourde R	166 998	0.60%	94.35%	Limande Sol	1 803 414	0.59%	95.33%	17.95
31 Ha	155 170	0.56%	94.90%	Maquereau	1 725 102	0.56%	95.89%	3.83
32 Raie fleurie	147 381	0.53%	95.43%	Raie fleurie	1 547 732	0.50%	96.40%	10.50
33 Bar	131 585	0.47%	95.90%	Divers Poisso	1 380 793	0.45%	96.85%	7.93
34 Emissole	114 454	0.41%	96.31%	Limande	1 239 412	0.40%	97.25%	6.48
35 Eglefin	106 032	0.38%	96.69%	Venus	847 623	0.28%	97.53%	4.18
36 St Pierre	101 406	0.36%	97.06%	Emissole	707 344	0.23%	97.76%	6.18
37 Limande Sol	100 495	0.36%	97.42%	Moule	682 548	0.22%	97.98%	2.00
38 Chinchard	93 062	0.33%	97.75%	Amande	593 809	0.19%	98.17%	2.12
39 Merlu	81 760	0.29%	98.04%	Grondin perlo	591 252	0.19%	98.37%	7.29
40 Grondin perlo	81 060	0.29%	98.33%	Eglefin	589 805	0.19%	98.56%	5.56
41 Barbue	62 391	0.22%	98.56%	Palourde R	584 875	0.19%	98.75%	3.50
42 Araignée	61 446	0.22%	98.78%	Araignée	505 713	0.16%	98.91%	8.23
43 Turbot	55 211	0.20%	98.98%	Cardine	502 666	0.16%	99.08%	14.88
44 Tourteau	35 776	0.13%	99.10%	Crevette gris	501 523	0.16%	99.24%	21.18
45 Cardine	33 785	0.12%	99.22%	Tourteau	477 688	0.16%	99.40%	13.35
46 Poulpe	27 051	0.10%	99.32%	langoustine	286 872	0.09%	99.49%	36.15
47 Crevette grs	23 675	0.08%	99.41%	Sole blonde	218 522	0.07%	99.56%	28.45
48 Venus+Palou	20 521	0.07%	99.48%	Homard	176 635	0.06%	99.62%	118.79
49 Etrille	19 540	0.07%	99.55%	Etrille	175 088	0.06%	99.68%	8.96
50 Mulet	18 052	0.06%	99.62%	Chinchard	142 170	0.05%	99.72%	1.53
51 Hareng	12 594	0.05%	99.66%	Pied de chev	139 063	0.05%	99.77%	18.13
52 langoustine	7 935	0.03%	99.69%	Requin taupe	137 777	0.04%	99.81%	25.59
53 Sole blonde	7 680	0.03%	99.72%	Poulpe	133 201	0.04%	99.85%	4.92
54 Pied de chev	7 672	0.03%	99.74%	Mulet	113 968	0.04%	99.89%	6.31
55 Peau bleue	7 326	0.03%	99.77%	Venus+Palou	84 441	0.03%	99.92%	4.11
56 Requin taupe	5 385	0.02%	99.79%	Peau bleue	73 618	0.02%	99.94%	10.05
57 Lieu noir	4 592	0.02%	99.81%	Bouquet	39 275	0.01%	99.96%	144.39
58 Vieille	2 802	0.01%	99.82%	Hareng	32 348	0.01%	99.97%	2.57
59 Coquille c	2 738	0.01%	99.83%	Lieu noir	28 650	0.01%	99.98%	6.24
60 Grande vive	1 700	0.01%	99.83%	Coquille c	21 092	0.01%	99.98%	7.70
61 Orphie	1 586	0.01%	99.84%	Grande vive	13 966	0.00%	99.99%	8.22
62 Homard	1 487	0.01%	99.84%	Orphie	12 808	0.00%	99.99%	8.08
63 Flet	1 034	0.00%	99.85%	Biche	8 405	0.00%	99.99%	13.51
64 Biche	622	0.00%	99.85%	Seiche b	6 371	0.00%	100.00%	28.70
65 Sardine	607	0.00%	99.85%	Vieille	5 050	0.00%	100.00%	1.80
66 Bouquet	272	0.00%	99.85%	Roussette bic	1 954	0.00%	100.00%	7.94
67 Roussette bic	246	0.00%	99.85%	Flet	1 949	0.00%	100.00%	1.88
68 Seiche b	222	0.00%	99.85%	Sardine	1 032	0.00%	100.00%	1.70
69 Picot	119	0.00%	99.85%	Ange de mer	544	0.00%	100.00%	12.95
70 Alose	56	0.00%	99.85%	Picot	119	0.00%	100.00%	1.00
71 Ange de mer	42	0.00%	99.85%	Alose	62	0.00%	100.00%	1.11

D- LA PRODUCTION HORS-CRIEE

44000 tonnes pour 180 MF

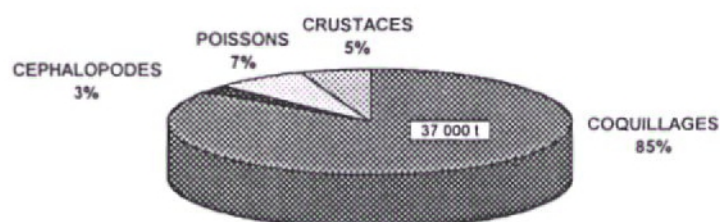
2/3 des débarquements et 1/3 de la valeur totale

Hors criée	TONNAGE en tonnes	CHIFFRE D'AFFAIRE en MF
COQUILLAGES	37032	115
CEPHALOPODES	1101	12
POISSONS	3268	13
CRUSTACES	2409	40
TOTAL 1994	43810	180

Principales espèces :

Moule
Bulot
Crustacés

PRODUCTION débarquée hors-criée en 1994 :
- 44 000 tonnes soit 61% -



VALEUR débarquée hors-criée en 1994
- 180 MF (37%) -

